

**COMMUNE DE VERNIER  
PROJET DE MOTION**

**au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier**

**Une mobilité accessible et solidaire pour les seniors et les bénéficiaires de l'AVS/AI**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La mobilité est une condition essentielle de l'autonomie, de la dignité et de la participation à la vie sociale. Pour de nombreuses personnes âgées ainsi que pour les bénéficiaires de l'AVS/AI, se déplacer facilement est indispensable pour accéder aux soins, effectuer des démarches administratives, faire leurs courses, entretenir des liens sociaux ou participer à la vie locale.

À Genève, le canton prend déjà en charge 50% du coût de l'abonnement de transports publics pour les bénéficiaires de l'AVS/AI. Il subsiste toutefois un montant restant qui peut encore représenter un frein pour une partie des personnes concernées, en particulier pour celles qui disposent de revenus modestes.

Dans une commune comme Vernier, attachée à la solidarité, à l'inclusion et à la qualité de vie de toutes et tous, il apparaît légitime d'examiner un soutien communal complémentaire permettant de réduire cet obstacle. Une telle mesure renforcerait concrètement l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap, lutterait contre l'isolement social et favoriserait également une mobilité plus durable par un recours accru aux transports publics.

Faciliter l'accès aux transports publics pour les bénéficiaires de l'AVS/AI, c'est répondre à un besoin concret du quotidien, tout en affirmant une politique communale attentive aux plus vulnérables.

Par conséquent,

**nous invitons le Conseil administratif à :**

1. étudier la mise en place d'une prise en charge communale des 50% restants de l'abonnement Unireso pour les bénéficiaires de l'AVS/AI domiciliés à Vernier ;
2. examiner les modalités les plus adaptées de mise en œuvre de cette mesure, notamment son coût, ses conditions d'octroi et son articulation avec le dispositif cantonal existant ;

3. présenter au Conseil municipal un rapport sur la faisabilité et les modalités concrètes d'un tel dispositif.

Nicolas AUBERT, Conseiller municipal pour le Groupe liste Egalité& Diversité (LED)

Vernier, le